

24 avril 2015 _ Office de Tourisme / Aix-en-Provence

Exposition photos sur le génocide des Arméniens

23 avril – 07 mai 2015

Les témoins

L'exil

La mémoire



Taurus. Femmes arméniennes et enfants sur une route de la déportation, 1915. © Armin T. Wegner.



Taurus. Jeune arménienne portant son enfant sur la route de la déportation, 1915. © Armin T. Wegner.



Orpheus arménien recueilli. © Swiss Red Cross.

Les témoins occidentaux du génocide des Arméniens

Armin T. WEGNER photographie la déportation et les camps de concentration dans le désert de Syrie.



Armin T. Wegner, officier de la Croix-Rouge allemande, rapporta une série de photographies qui témoignent aujourd'hui de l'horreur du génocide.

Né en 1886 en Allemagne, photographe et docteur en droit, c'est un témoin essentiel et primordial du génocide des Arméniens. Armin T. Wegner a voulu sa vie pour signifier au monde et transmettre la mémoire de l'horreur.

Pendant la Première Guerre mondiale, il est infirmier volontaire en Pologne, où il soigne les blessés sur le front. Wegner est au Moyen-Orient et en Asie Mineure en avril 1915, lors de l'accord militaire germano-turc.

Passant outre la censure et les ordres catégoriques des autorités turques et allemandes de ne pas diffuser d'informations sur les massacres en cours, Wegner rassemble des documents et preuves, et photographie les camps arméniens de déportation. Avec l'aide des ambassades étrangères, il envoie les preuves en Allemagne et aux États-Unis.

Découvert, Wegner est arrêté par les Allemands sur demande du Commandement Turc. Transféré au service du choléra, il tombe malade et quitte Bagdad pour Constantinople en novembre 1915. Dans sa valise sont cachés des plaques photographiques, des images du génocide. En décembre 1916, il est rappelé en Allemagne.

Profondément touché par la tragédie des Arméniens, Wegner devient membre actif d'un mouvement pacifiste et anti-militariste. Il dénonce les responsabilités et l'implication de l'Allemagne dans le génocide des Arméniens.

Parmi les premiers à protester en Allemagne contre les persécutions des Juifs par les Nazis, Wegner consacre sa vie à combattre en faveur des droits de l'homme, pour les Arméniens et les Juifs.

En 1968, le Catholique de tous les Arméniens le décide de l'ordre de Saint-Grégoire l'Illuminateur. Il décède à Rome en 1978. Ses cendres reposent au Panthéon des Justes à Évryan, en Arménie. En Israël, il figure parmi les Justes de Yad Vashem.

« Je fus l'un des quelques Européens à avoir été le témoin oculaire de l'atroce destruction du peuple arménien depuis ses débuts dans les champs fertiles de l'Anatolie jusqu'à la liquidation des tristes survivants de la race sur les rives de l'Euphrate... »

Maria JACOBSEN recueille les orphelins arméniens.



Maria Jacobsen, missionnaire danoise, est connue pour avoir été un témoin-clé du génocide des Arméniens. Elle nous livre l'essentiel de son témoignage dans l'ouvrage «Diaries of a Danish Missionary Harput, 1907-1919».

Elle parvint à sauver et cacher 3500 orphelins, en 1915, au moment des massacres, dans la mission danoise «Emmaus» de Mezre en Turquie (Harput). En 1922, elle fonda un orphelinat à Byblos, au Liban, «Le nid d'oiseaux» où les enfants rescapés purent recevoir une éducation et une instruction.

Maria Jacobsen a permis de reconstruire les vies brisées et blessées de milliers d'enfants. Elle est pour cela appelée *Maynk* en arménien (l'institut affectueux pour maman).

Née le 6 novembre 1882 à Slim, au Danemark, elle décède le 6 avril 1960 à Byblos au Liban. Une large place lui est accordée au musée du génocide de Tzitzernakaberd en Arménie, où une plaque lui rend également hommage.



Johannes LEPSIUS publie en 1916 le rapport secret sur les massacres d'Arménie.



Johannes Lepsius, théologien protestant et arménologue allemand, avait parcouru en 1896 les provinces arméniennes de l'Empire ottoman ravagées par les massacres ordonnés par le sultan Abdul Hamid.

En juillet 1915, Lepsius revint à Constantinople. Bien qualifié de l'Empire ottoman, l'Allemagne avait tout intérêt à faciliter son enquête, afin d'avoir le cas échéant un moyen de se disculper de ses complicités avec les Jeunes-Turcs.

Lepsius publia dès 1916 son «rapport secret sur les massacres d'Arménie», puis en 1919 son recueil d'actes diplomatiques «l'Allemagne et l'Arménie, 1914-1918». Ces textes des deux livres forment un ensemble de preuves inévitables du plan génocidaire.

Lepsius y dévoile les lettres envoyées par l'ambassadeur allemand Wangenheim à son chancelier. Connu pour sa turcophilie et désireux de ménager ses alliés turcs, Wangenheim dut pourtant lui-même reconnaître, dès le 17 juin 1915 : «Il est évident que la déportation des Arméniens n'est pas motivée par les seules considérations militaires». Le 7 juillet, il précisait : «La manière dont s'effectue la

déportation démontre que le gouvernement poursuit réellement le but d'exterminer la race arménienne dans l'Empire ottoman». Le 2 août, son remplaçant Hohenlohe dénonçait la détermination du gouvernement de se débarrasser des chrétiens indigènes des provinces orientales. Les rapports des consultants, témoins directs, sont encore plus détaillés.

En fait, tous les Allemands présents dans l'Empire savaient ce qui se passait. Certains, comme le journaliste Harry Stamer, furent autres devant la non-intervention de leur pays : «Je do que cet acte fut commis avec le lâche consentement du gouvernement allemand en pleine connaissance des faits». D'autres, comme le général Luman von Sanders, restèrent dans le cadre de leur fonction à Smyrne. Lorsqu'il apprit l'ordre d'extermination, il avertit le gouverneur turc : «Si l'on touche encore à un seul Arménien, je ferois tomber tous vos généraux par mes soldats». Il sauva ainsi la population arménienne de Smyrne.

Lepsius témoigna en 1921 à Berlin au profit de S. Tehirian, un jeune rescapé qui a exécuté Takat, l'un des responsables du génocide. Tehirian fut acquitté.



« Je m'autorise à étaler devant vous les images d'horreur et de misère qui défilent sous mes yeux et dans mes pensées depuis deux ans. Images qui ne pourront jamais s'effacer de ma mémoire. »

Armin Wegner

La dispersion des rescapés de 1918 à 1923

L'exode des rescapés arméniens ne s'est pas produit au moment où les massacres faisaient rage mais peu après l'armistice de 1918, lorsque la population arménienne fut convaincue de l'impossibilité de continuer à vivre sur la terre administrée par ses bourreaux.

1918 1919 1920 1921 1922 1923

Face à la menace turque sur ce qui reste de la Nation arménienne et des survivants du génocide, les Arméniens proclament la **République indépendante d'Arménie le 28 mai 1918**. Capitulation de l'Empire Ottoman, allié des puissances centrales en octobre 1918. D'abord, ils furent considérés comme apatrides après l'armistice de 1918. Mais devant le nombre important de réfugiés, le Haut Commissariat pour les Réfugiés finit par octroyer aux Arméniens, le statut de réfugiés par l'intermédiaire d'un «votre Nansen» du nom de **Feldjof Nansen**, premier haut commissaire aux réfugiés. Fuite des dirigeants Jeunes-Turcs avec l'aide de l'Allemagne.

1918 1919 1920 1921 1922 1923

Guerre gréco-turque, naissance du mouvement nationaliste turc dirigé par Mustafa Kemal. Une guerre de libération nationale turque commence contre les Alliés. C'est le début de nouvelles persécutions contre les survivants du génocide de 1915. «Procès des Unionistes», condamnation à mort par contumace à l'encontre d'Enver, Talat, Djemal et de Nazim, par le tribunal militaire turc. Les Arméniens espèrent que la **Conférence de la Paix à Paris (1919)** leur permettra d'obtenir l'établissement de frontières définitives par le président américain W. Wilson, incluant les territoires de l'Arménie historique rattachés à la première République arménienne.

1918 1919 1920 1921 1922 1923

Pès de deux ans après la fin de la Première Guerre mondiale, les représentants de l'Empire ottoman vaincu, signent le 10 août 1920, le **traité de Sévres**. Par cet accord, en principe, les Turcs cèdent une partie de l'Arménie occidentale aux Arméniens. Création d'un contre-gouvernement à Ankara par Mustafa Kemal.

1918 1919 1920 1921 1922 1923

Année brand négociée à Londres l'abandon de la Cilicie tout entière par la France aux nationalistes turcs. L'accord entre la France et les kémalistes en octobre 1921 provoque l'exode des populations chrétiennes de Turquie vers la Syrie et le Liban.

1918 1919 1920 1921 1922 1923

Début 1922, le Royaume-Uni, la France et l'Italie décident que le traité de Sévres n'est plus applicable et doit être révisé. En accord avec cette décision, les troupes françaises et italiennes encore présentes en Anatolie sont évacuées, ce qui affaiblit davantage l'intégrité des minorités survivantes.

En septembre 1922, c'est la **grande catastrophe de Smyrne**, les quartiers grecs et arméniens de la ville sont incendiés par les troupes et les milices de Mustafa Kemal. Des massacres sont perpétrés contre tous les habitants chrétiens.



Réfugiés sur les quais à Smyrne, 1922.



Incendie de Smyrne, le 13 septembre 1922.

1918 1919 1920 1921 1922 1923

Le **traité de Lausanne** signé entre les puissances alliées et la République de Turquie accorde des avantages aux nationalistes turcs, au détriment des minorités chrétiennes. L'un des points est un échange de populations civiles qui concerne environ 1 300 000 Grecs de Turquie contre 385 000 Turcs de Grèce. L'Asie Mineure est vidée de ses populations chrétiennes ancestrales survivantes du génocide de 1915.

Arméniens turquifiés et islamisés

La proclamation de la République de Turquie en 1923 provoque l'exode définitif de la plupart des survivants et des orphelins. Les survivants sont chassés et fuient le pays, la plupart de ceux qui restent sont turquifiés de force ou deviennent une minorité fragile en restant arméniens et chrétiens.

Le processus génocidaire d'assimilation forcée des Arméniens est suivi par la politique kémaliste de turquification du pays, qui systématise dès 1923 le changement des noms et prénoms des familles à consonnance arménienne, pour les fondre dans le moule du jacobinisme turc. La politique de confiscation des biens matériels et des terres des Arméniens achève de spolier les victimes.

Un génocide culturel ravage l'Asie mineure, les édifices religieux sont détruits.

Cent ans après le génocide des Arméniens, des crypto-arméniens (karmas) et des Arméniens cachés, qui furent protégés par quelques tribus Kurdes et les Alevi, retrouvent leurs racines arméniennes ancestrales en revendiquant leur arménité à travers un combat politique contre l'État turc.



Des réfugiés arméniens en Syrie, en février 1919.



Des réfugiés arméniens en Syrie, en avril 1919.



Article du journal l'Illustration, sur les massacres d'Arméniens en Syrie, en février 1919, daté du 3 avril 1919.



Article du journal l'Illustration, sur l'exode des chrétiens de Cilicie, suite à l'accord entre la France et les Turcs en octobre 1921, daté du 24 décembre 1921.



Article du journal l'Illustration, sur l'exode des chrétiens de Cilicie, suite à l'accord entre la France et les Turcs en octobre 1921, daté du 24 décembre 1921.



Article du journal l'Illustration, sur l'exode des chrétiens de Cilicie, suite à l'accord entre la France et les Turcs en octobre 1921, daté du 24 décembre 1921.

L'abandon de la Cilicie par la France signe l'arrêt de mort de la présence arménienne en Turquie. Les survivants sont de nouveau face à leurs bourreaux.



Mustafa Kemal, en 1918, au grade de général de l'armée turque. À noter, le croc de fer, une décoration militaire allemande.



Les massacres d'Arméniens vont se poursuivre en 1919 à travers la Cilicie et la Syrie pour s'intensifier et se généraliser à nouveau avec la création de la République de Turquie par Mustafa Kemal en 1923.



Une du journal Excelsior, sur la chute de Smyrne et l'entrée des troupes kémalistes provoquant l'exode des populations non turques. On note un article consacré au Docteur Nansen sur la colonne de gauche. Paris, mardi, 19 septembre 1922.



Armoiries de la République d'Arménie. En son centre, l'Arche de Noé est représentée sur le Mont Ararat.

1918-1920, la première République d'Arménie.

La première République d'Arménie est née dans les convulsions qui ont agité la Transcaucasie à la fin de la Première Guerre mondiale. Une partie des rescapés du génocide se réfugient dans la partie caucasienne de l'Arménie.

La chute de l'Empire russe en 1917 laisse un vide politique et militaire dans le Caucase et incite la Turquie à une offensive militaire finale vers le Caucase et l'Arménie orientale.

Le rêve partouanien des Jeunes-Turcs, de joindre territorialement les peuples turcs de Turquie et des bords de la Caspienne fut à deux doigts de réussir.

Les Arméniens regroupés autour du parti politique Datchak remportèrent le 26 mai 1918 une bataille décisive contre les forces turques à Sardarabad et empêchèrent les armes à la main l'anéantissement programmé de la nation arménienne.

La première République indépendante fut proclamée le 28 mai 1918.

La montée en puissance des Bolchéviks russes provoqua rapidement l'abandon du soutien politique des puissances occidentales. Les aides humanitaires pour les milliers de rescapés du génocide furent peu à peu bloquées et la famine gagna le pays.

Face à l'hostilité guerrière de ses voisins turcs, la jeune République d'Arménie mena durant deux ans une existence précaire malgré la signature du traité de Sévres.

En septembre 1920, une offensive turque oblige l'Arménie à céder Karz, Ardahan, et le Mont Ararat.

En novembre 1920, l'Arménie succomba à la collusion stratégique de la Turquie kémaliste et de la Russie bolchévique.

L'Arménie fera partie de l'URSS, comme l'une des 16 Républiques Socialistes Soviétiques jusqu'en 1991, année de sa nouvelle indépendance. La capitale de la République d'Arménie est Erevan.

Diaspora : c'est la dispersion d'une population ou d'une ethnie exclue de son territoire à la suite d'un événement catastrophique tels que le génocide, la guerre, les massacres, la famine...



Papier d'identité rédigé en arabe, langue turque écrite en caractères arabes. 1924. Tous ARM



Certificat d'identité provisoire, Bagdad, Irak, 1925. Collection AFM-ARMBM, Tous ARM



Passport Nansens, Beyrouth, Liban, 1925. Ce document créé par la Société des Nations porte le nom de Fridof Nansens, premier haut-commissaire aux réfugiés. Tous ARM



Certificat d'immatriculation provisoire de Sahag Artin délivré à son arrivée à Marseille, 1924.



Certificat d'identité de l'Office des Réfugiés Arméniens, Marseille, 1922.

Un exil imposé «sans retour possible»

Témoignage de Achod Malakian - Henri Verneuil

«Je suis né le 15 octobre 1920 dans un village proche de Constantinople. Il nous a fallu partir car les massacres, commencés en 1915, se poursuivaient au moment de ma naissance et ont duré jusqu'en 1923.

L'une de mes sœurs est devenue fille de douleur quand les Turcs ont noyé les enfants devant elle, en les plaçant dans des paniers, qu'ils faisaient couler au milieu de la rivière. C'était général. Parfois nous étions en bateau aux massacres. Le sang coulait dans les rizières. À ce moment-là, mon père a décidé de fuir. Nous nous sommes évadés en Grèce où je suis arrivé à l'âge de 2 ans.

Mon père était armateur et il a dû laisser tout ce qu'il possédait derrière lui. Après avoir passé deux ans en Grèce, mes parents ont décidé de se rendre au Mexique. En cours de traversée, ma mère a eu un mal de mer très très fort.

Peu après le départ, elle avait vu qu'un jeton avait été jeté à la mer. Alors elle a dit à mon père : «Je sens que je vais mourir, je ne veux pas être enterrée comme cela, arrêtons-nous à la première escale».

La première escale était Marseille et nous y sommes restés 26 ans de 1924 à 1950. Au dixième jour de notre arrivée, mon père est donc allé chercher du travail à la raffinerie de sucre de Saint-Louis, à Marseille, et on lui a donné un job de nuit, c'est-à-dire qu'il prenait son travail à 9 heures du soir, par 45-50°, et dans les sous-sols, il fermait et ouvrait les robinets de sucre chaud, lui, le bourgeois de Constantinople...»



Acte de naissance et de baptême d'Henri Verneuil établi à Marseille en 1926.



De 1922 à 1927, 5500 rescapés sont accueillis au Camp Odo, à Marseille.

Écoliers du Camp Odo, 1924, Marseille. Tous ARM

L'arrivée des réfugiés en France

À partir de 1922, l'immigration en masse des rescapés arméniens prend son essor vers la France.

Les Arméniens rescapés sont d'abord considérés comme des apatrides après l'armistice de 1918, c'est-à-dire «sans patrie». Le Haut Commissariat pour les Réfugiés finit par leur octroyer le statut de réfugiés par l'intermédiaire d'un «titre Nansens».

Les réfugiés arméniens sont alors dirigés prioritairement vers les pays européens, demandeurs de main-d'œuvre après la saignée de la Première Guerre mondiale.

formation. D'autant plus que le retrait de la France de la Cilicie a eu pour conséquence directe l'exode définitif de la population arménienne.

Des Français arménophiles ont favorisé l'arrivée des Arméniens en France.

La France a subi d'importantes pertes démographiques durant la Première Guerre mondiale et semble désignée pour absorber une partie de cette diaspora en

Il est important de souligner le rôle actif des Français arménophiles dans l'accueil des réfugiés arméniens. De plus, la France présente en Syrie et au Liban, avait côtoyé directement cette population en détresse, avec laquelle elle avait tissé des liens particuliers.

Pour les réfugiés, ce passeport provisoire permet d'effectuer un voyage à sens unique et de passer légalement les frontières des États de la Société des Nations jusqu'au pays de destination.



Passport turc d'un réfugié arménien portant la mention «il ne peut pas retourner» inscrite par les autorités turques et autorisée par la Société des Nations en 1924.

Les passeports de la première République turque délivrés aux réfugiés arméniens à leur départ de Turquie portent en effet les mentions «il ne peut pas retourner» ou «Sans retour possible» et interdisent officiellement tout retour sur la terre ancestrale.

Les «sans-papiers» de 1920

Expulsés de leur propre pays, les Arméniens doivent faire face à l'exil et en premier lieu obtenir des papiers d'identité qui leur permettant de circuler et de travailler dans le pays d'accueil.

L'Église arménienne et les organisations communautaires en France établissent des certificats de naissance et de baptême pour les réfugiés sans papiers d'identité valables.

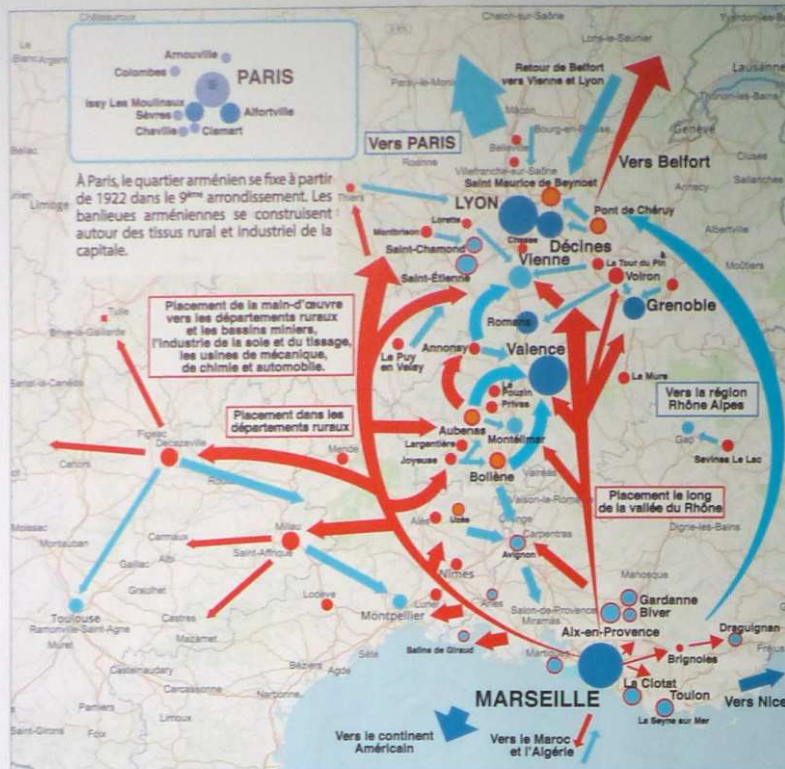
Ces certificats permettaient d'attester aux autorités françaises de la «nationalité arménienne» du porteur pour qu'il obtienne la qualité d'étranger réfugié.

L'administration établissait un certificat d'immatriculation d'identité faisant office de titre de séjour temporaire et renouvelable jusqu'à la délivrance d'un titre de naturalisation.



Souches et actes de naissance et de baptême de l'Église arménienne, 1926, Marseille. Collection Patrimoine Arménien du Sud de la France, Tous ARM

Entre 1923 et 1927, les lois kémalistes de déchéance de la nationalité turque et de confiscation des biens des Arméniens achèvent tout espoir de retour physique des exilés arméniens sur leur terre natale.



MARSEILLE

- Ville de fixation importante et immédiate à partir de 1922 et de regroupement après 1945. Construction de plusieurs églises et de quartiers.
- Vienne
- Ville de fixation moyenne et de transit intérieur de 1922 à 1939. Ville de regroupement après 1945. Construction d'au moins une église et d'un quartier.
- Gardanne
- Ville de fixation immédiate entre 1922 et 1939 avec une activité communautaire importante et de regroupement après 1945.
- Aubenas
- Ville étape entre 1922 et 1939 avec une activité communautaire importante. Présence en baisse constante à partir de 1945.
- Joyeuse
- Ville étape secondaire entre 1922 et 1939. Diminution de la présence après 1945.
- Axe de primo dispersion vers les villes étapes de 1922 à 1939. Placement par le bureau de la main-d'œuvre des étrangers.
- Mouvement de rassemblement dans les villes de fixation.

Entre 1922 et 1929, près de 100 000 Arméniens transitent par Marseille ou s'y fixent définitivement.

Marseille est également un port de transit pour les réfugiés arméniens. En provenance des ports de Constantinople, de Beyrouth, du Pirée et de Port Saïd, une partie d'entre eux passe à Marseille avant d'émigrer vers les États-Unis et l'Amérique du Sud, ou le Canada via l'Angleterre.

Ceux qui ne trouvent pas de travail à Marseille sont placés par l'Office de la main-d'œuvre étrangère, et sont dispersés en France.

Les réfugiés arméniens sont dirigés en priorité dans les départements ruraux et les bassins miniers, les filatures et les régions industrielles.

Un mouvement de migration vers Paris remonte la vallée du Rhône, en s'implantant tout au long dans des villes-étapes jusqu'en 1939. En 1945, les Arméniens se regroupent dans les villes de fixation définitives telles que Valence, Romans, Vienne, Lyon et sa banlieue, Saint-Etienne et Grenoble.

Du statut de réfugié, apatride sans-papiers, à celui de citoyen.

Les Arméniens vinrent donc en France en masse et y trouvèrent l'environnement vital à une reconstruction et un nouveau départ. Marseille les accueille en premier, riche d'opportunités d'emploi et les Arméniens trouvent à s'embaucher.

Dès leur débarquement à Marseille, ils sont d'abord rassemblés dans des camps de réfugiés dont le plus grand se nomme le Camp Oddo, où près de 5500 d'entre eux vont vivre jusqu'en 1927.

Dans le même temps, les réfugiés commencent à s'installer dans les quartiers ouvriers des villes de France, à proximité des usines. Ils vont gagner les banlieues encore rurales et y construire leur nouvelle patrie.

En France, à Marseille, Valence, Lyon et Paris, de nombreux quartiers symbolisent bien cette conquête pacifique, et l'effort pour implanter de nouvelles racines.

Dans les quartiers, des églises et des écoles arméniennes se bâtissent en même temps que les maisons.

Entre 1923 et 1930, la diaspora se structure et arrive, tout à la fois, à s'intégrer entièrement à la République française, sans rien renier de sa langue, de sa culture et de son histoire.

Dès lors, les Arméniens de France consolident leur implantation, développent leurs talents entrepreneuriaux, et de générations en générations, deviennent pleinement citoyens en participant à la vie économique et sociale, culturelle et démocratique de la République, dans le respect de ses institutions.

En 2015, la France compte environ 600 000 Français d'origine arménienne, descendants des rescapés du génocide des Arméniens de 1915.

Une majorité d'entre eux mène un combat pour la reconnaissance du génocide par la Turquie.



L'espace ARAM, espace de conservation - novembre 2014. Photos: Olivier Rogues

La mémoire se protège, la mémoire se partage.



Jean Garbis Artin, 1930-2013. Photo: Olivier Rogues

ARAM est une association loi 1901 déclarée en 1998 à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Fondée en 1997 par Jean Garbis ARTIN, elle est le fruit de toute une vie passée à conserver des documents relatifs aux Arméniens et à militer pour la Cause arménienne.

L'association est aujourd'hui présidée par Jacques OULOUSIAN et dispose d'un conseil d'administration qui décide et conduit la mission de l'association.



Jacques Ouloussian, Président de l'association

Composée de bénévoles, l'association ARAM collecte, archive et sauvegarde les documents, les livres, les cartes, les papiers, les témoignages, les photographies, les médias et globalement tous les éléments de documentarisation relatifs à l'Arménie et aux Arméniens, suite notamment au génocide des Arméniens perpétré par les Jeunes-Turcs à partir de 1915.

La constitution et la vie de la diaspora arménienne en France sont les sujets principaux qui composent le fonds d'archives. C'est une source indispensable pour l'étude de la diaspora, et une preuve du génocide des Arméniens.



ARAM ARAM. Photos: Olivier Rogues

La mémoire arménienne numérisée

La vocation première du travail mené par l'association est de sauver et d'archiver les documents dans le but d'être consultés par tous.

La numérisation est donc cruciale. C'est pourquoi ARAM a ouvert une bibliothèque numérique sur son site internet webaram.com qui permet la diffusion de plusieurs milliers de pages de livres et de documents.

Ce travail est certes long, délicat et onéreux, mais la conservation sous une forme numérique et accessible gratuitement pour tous, partout dans le monde, est pour l'association ARAM l'un des piliers de son action.

Des collaborations, des échanges et de nombreux contacts sont établis avec différentes structures nationales et internationales.

Enfin, des expositions thématiques et itinérantes ouvrent à un large public le fonds documentaire de l'association.

Notre objectif est de sauvegarder les documents qui composent l'histoire de la diaspora arménienne, pour la transmettre aux nouvelles générations, sans exclusive.



Témoins de génocides impunis

Garbis Artin a réuni dans ce livre des textes et des documents francophones sur le génocide des Arméniens dans l'Empire Ottoman. ARAM, Marseille, 2001.



Exposition «99 portraits de l'Exil, Diyarbakir, Turquie, 24 avril 2014».



«Les Arméniens de Marseille, 400 ans d'histoire», exposition thématique.



Le site webaram.com diffuse gratuitement des milliers de pages de livres et de périodiques numérisés.



Le site webaram.com dispose d'une interface haute définition, qui permet la lecture et la recherche plein texte en français et en arménien à travers les numérisations.

Photos et textes pris le 25 avril 2015 sur le lieu de l'« Exposition photo sur le génocide des Arméniens » organisée par l'association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne - webaram.com

Office de Tourisme d'Aix-en-Provence
300 avenue Giuseppe Verdi